

PAR COURRIEL

Québec, le 5 février 2021

Monsieur Bernard Bigras  
Directeur général  
Association des architectes paysagistes du Québec  
420, rue McGill, bureau 406  
Montréal (Québec) H2Y 2G1  
dg@aapq.org

Monsieur le Directeur général,

De nombreux événements ont récemment révélé l'importance de mener une réflexion globale sur la manière dont les territoires québécois sont planifiés et aménagés, comme la crise sanitaire sans précédent que nous traversons actuellement et les inondations majeures survenues en 2017 et en 2019. En outre, de nombreux enjeux nous amènent à remettre en question nos pratiques actuelles en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Dans ce contexte, j'ai annoncé le 27 janvier dernier mon intention de mener une grande conversation en vue de l'élaboration d'une Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

Cette stratégie, dont le dépôt est prévu au printemps 2022, permettra de guider l'action de l'État, celle du milieu municipal et celle des autres acteurs de la société à l'égard des grands enjeux auxquels est confronté le Québec en cette matière.

Afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, la participation de plusieurs organismes et partenaires du milieu municipal et de la société civile est essentielle.

À cette fin, des laboratoires d'innovation publique se dérouleront entre le 15 février et le 19 mars 2021. Ces laboratoires, organisés par l'École nationale d'administration publique (ENAP), permettront de réunir un grand nombre de participants en provenance du milieu municipal et de la société civile dans le but de réfléchir à des enjeux communs, actuels et transversaux.

... 2

Douze laboratoires seront organisés et porteront sur les thématiques suivantes :

- Processus et outils relatifs à la planification et à la réglementation;
- Rôle et responsabilité des acteurs;
- Exemplarité de l'État;
- Mobilité et transport en milieu urbain;
- Pressions sur le territoire agricole et les milieux naturels dans les milieux en croissance;
- Dynamiques urbaines et planification des milieux en croissance;
- Diversité des milieux ruraux;
- Dynamiques rurales;
- Qualité des milieux de vie;
- Résilience, santé et sécurité;
- Finances et fiscalité;
- Développement économique.

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'Association des architectes paysagistes du Québec sera invitée à participer à certains de ces laboratoires d'innovation publique. Des précisions à ce sujet vous seront transmises dans la semaine du 8 février 2021 par l'ENAP. Pour toute question relative à l'organisation de ces laboratoires, je vous invite à contacter M<sup>me</sup> Chantal Bouchard à [chantal.bouchard@enap.ca](mailto:chantal.bouchard@enap.ca).

Si vous avez des questions concernant la démarche d'élaboration de la Stratégie, vous pouvez contacter M. Stéphane Bouchard, sous-ministre adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, à [stephane.bouchard@mamh.gouv.qc.ca](mailto:stephane.bouchard@mamh.gouv.qc.ca).

Je vous remercie à l'avance de votre contribution à cette grande conversation et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST